Les Messes du Dimanche 1er mai à Roubaix. — St-Martin : 5 h. 1/2, 6 heures, 7 h., 8 heur., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Notre-Dame : 5 h., 6h., 7 h., 8 h., 9 h. 1/2 (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Saint-Sepulcre : 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Redempteur : 6 heures, 7 heures (pour les mères chrétiennes), 8 heures, 9 heures, 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Jean-Baptiste : 6 h. 8 h., 10 h. (grand'messe). — Saint-Joseph : 5 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Sacré-Cœur : 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Sainte-Elisabeth : 5 heures 6 h (sermon en flamand), 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi.

Croix. — Nous recevons la communication suivante :

« *Un douloureux anniversaire.* — C'est demain, lundi, le douloureux anniversaire de la profanation du Calvaire du cimetière, les mains courageuses avaient redressé la croix restée gisante pendant deux mois par la faute de la municipalité. Un misérable qu'on dit avoir été payé pour cette infame besogne osa la renverser et son sacrilège suscita l'indignation de toute la ville. On se souvient encore des grandioses manifestations qui ont eu lieu à cette occasion.

» Les catholiques de Croix n'oublieront pas cette odieuse profanation et le mépris qu'ont fait de leurs réclamations et de leurs droits les collectivistes qui siègent à la mairie. Ils ne manqueront pas d'aller déposer quelques fleurs sur le lierre du cimetière et de prier pour le malheureux auteur de ce sacrilège et pour ceux qui l'ont encouragé à le commettre.

» *Un groupe de catholiques.* »

Croix. — *Un vol qualifié.* — La police de Croix recherche activement les auteurs d'un vol avec effraction dont un ouvrier de fabrique a été la victime.

Ce dernier, qui se nomme Charles-Louis Volcke, demeure rue Perdue, dans l'une des cinq maisons qui la composent. Il y demeure seul, étant célibataire, et travaille pendant la nuit au peignage Holden.

Des malfaiteurs ont profité de son absence, pendant la nuit de vendredi à samedi, pour pénétrer dans son habitation en brisant un carreau de vitre à l'une des fenêtres.

Dans la première pièce, ils ont brisé un coffre rempli de vêtements et les ont jetés pêle-mêle sur le sol. Une chaîne de montre en argent a été retrouvée brisée en quatre morceaux. La seconde pièce a été également visitée par les voleurs qui n'ont trouvé qu'un maigre butin : quatre francs. Après avoir retourné le lit, l'un d'eux a consommé un œuf qui se trouvait dans la cuisine.

Les auteurs de ce vol ne sont pas encore connus mais de graves soupçons pèsent sur des marchands ambulants qui, la veille, sont entrés chez la victime pour lui offrir leur marchandise.

Wasquehal. — *Les affiches électorales.* — Dans la journée de samedi on a placardé des affiches électorales, donnant la profession de foi de M. de Montalembert, député sortant, candidat aux élections du 8 mai.

Partout elles ont été lues avec beaucoup d'intérêt par les habitants.

— *Les mutations.* — C'est le mercredi 4 mai, à neuf heures du matin, et non le lundi 2, que les déclarations des mutations survenues dans les propriétés bâties et non bâties seront reçues à la mairie.

— *Une fête de quartier.* — Les habitants du quartier de l'église organisent une fête musicale qui aura lieu le dimanche 15 mai prochain. Les diverses sociétés de la commune ont été invitées à y participer.

Lys. — *Une arrestation.* — Le garde champêtre Delahousse a mis en état d'arrestation un journalier, Edouard Jovenaux, quarante-un ans, qui, étant en état d'ivresse, était entré à l'estaminet Anselin, rue de Tournai, et qui, après avoir demandé une consommation qui lui fut refusée, avait menacé de frapper la cabaretière.

La gendarmerie de Wattrelos reconnut que cet homme était expulsé de France depuis 1884. Il a été écroué à Wattrelos pour être ensuite dirigé sur Lille.

VENDRE DU BON
VENDRE BEAUCOUP
VENDRE BON MARCHÉ

Telle est la devise de la grande laiterie d'Ostricourt qui vend en ce moment : beurre 3,10 le kilog.

A ce prix tout le monde peut en manger.

Rue de Bois, 13, et dans ses succursales.

Machine à écrire « [illegible] » : 375 frs. 7, rue Chats-Bossus, Lille. Tous renseignements. 21893—4760

1.400 emplois variés dans la localité et les environs sont une garantie pour les personnes qui désirent être servies en chaussures. Tant pour le repos des pieds que pour les soins de la beauté. En ce cas, s'adresser à M. Polack, dentiste, 36, rue d'Hikermann, visible les mardis, jeudis et vendredis de midi à 5 heures. 27020—43877

LE MEILLEUR LAXATIF

à employer en tous temps est assurément la **Pilule Suisse Bonneuse Boissy**. En s'émulsionnant dans l'intestin, elle agit très doucement sans occasionner ni coliques ni tranchées, aucune irritation ne persiste donc après son effet. Les personnes qui souffrent de l'estomac et du foie trouveront bien de son usage. La boîte : **2 francs**, Pharmacie Delahaye, 34, rue de Hikermann, Roubaix. 26135

OEUFS FRAIS, 13, rue du Bois, 13.

LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE

La *petite Feuille catholique* est distribuée gratuitement chaque semaine, dans toutes les maisons de la ville de Roubaix.

Les personnes amies qui constateraient des irrégularités dans cette distribution sont priées d'en informer par écrit le gérant M. I. Duquenne, 71, Grande-Rue.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATIONS :

3e Section-Nord. — BUREAU DE LA RUE ARCHIMÈDE. — Lundi 2 mai, à huit heures et demie du soir, estaminet Dolphens, 33, rue des Fondeurs, réunion du 2e groupe.

3e Section-Est. — BUREAU DE LA RUE DELEZENNE. — Dimanche 1er mai, à 5 heures du soir, estaminet Delattre, boulevard de Beaurepaire, réunion de groupe.

2e Section Est. — BUREAU DE LA RUE PIERRE-DE-ROUBAIX. — Dimanche 1er mai, à 11 heures du matin, estaminet Delespierre, rue de Beaurewaert, 138, réunion du 1er groupe.

7e Section-Nord. — BUREAU DE LA RUE MONTAIGNE. — Lundi 2 mai, à 8 h. 1/2 du soir, estaminet Sagard, près du Petit-Roubaix, réunion de groupe.

WATTRELOS

Les affiches électorales. — A la mairie, le soubassement de la façade est recouvert d'une triple cuirasse d'affiches des couleurs les plus variées. Il en est de même du kiosque de la bascule et aussi de l'hospice, où les afficheurs, plus audacieux, ont dépassé les hautes fenêtres — *quo non ascendam?* — pour aller atteindre l'étage.

Le 1er mai. — Rien ne fait supposer que la journée du 1er mai est arrivée : aucune affiche annonçant quoi que ce soit pour célébrer cette fête. Il y aura cependant bal ce soir, salle Briffaut, selon l'usage.

L'éclairage électrique. — La construction de la station électrique, qui comprend salle de machines, dépôt de charbons, salle des générateurs, est en voie d'achèvement.

Depuis trois jours les ouvriers spéciaux chargés de la construction de la cheminée sont arrivés, et celle-ci, qui doit mesurer vingt-huit mètres à partir du niveau du sol, émerge déjà de la toiture, atteignant une dizaine de mètres de hauteur.

Les mâts sont placés sur toute l'étendue du réseau d'éclairage, sauf à la Vieille-Place et rue Carnot, où ils seront plantés incessamment.

Les fils conducteurs d'électricité sont également placés rue de Lannoy et sur la grande route de Wattrelos à la frontière, ainsi qu'à Sainte-Marguerite. Ce travail de pose des fils se poursuit activement.

Dimanche, 1er mai, la société chorale *St Joseph* se fera entendre, pendant la grand'messe, à dix heures, en l'église St Marion. Elle exécutera la messe n° 3 de son directeur, M. P. Delmotte, avec accompagnement de quatuor à cordes à l'élévation, fantaisie pour violoncelle, par A. Desmouliez.

La fraude. — Les préposés Dujardin et Tourteaux ont arrêté vendredi à midi, une jeune soigneuse de dix ans, Marie Guyters, demeurant maisons « Pacifique », qui était nantie de deux kilogs de café vert, valeur 17 francs.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

N'équivoquons pas. — L'*Avenir* voudrait nous faire dire ce que nous n'avons jamais avancé, à savoir que M. Albert Masurel tirait gloire des salaires qu'il payait à ses ouvriers.

En chiffrant la main-d'œuvre distribuée dans les usines Masurel, nous indiquions simplement l'importance de ces usines, ni plus ni moins : personne ne s'y est trompé.

L'*Avenir* essaie de disséquer ces chiffres pour établir un salaire moyen par tête, mais il a bien soin de ne tenir aucun compte de la proportion de femmes et d'enfants dont le gain est certainement inférieur.

Ce que l'organe de M. Dron se garde bien de dire aussi, c'est que M. Albert Masurel, ne se trouvant pas quitte vis-à-vis de ses ouvriers quand il leur a payé leur salaire, a fondé dans son établissement, à leur intention, des œuvres de philanthropie qu'il alimente de ses propres deniers.

Puisque M. Dron tient à connaître les sentiments qui animent les ouvriers de M. Masurel pour leur patron, nous reproduisons ci-dessous une lettre qui n'est pas faite pour les besoins de la cause. Elle nous a été adressée au moment où M. Dron lançait au Conseil municipal cette fameuse interpellation — M. Dron ne réussit guère avec ses *interpellations* — qui faisait connaître à toute la ville la bienfaisante générosité de M. Albert Masurel.

Voici cette lettre :

« Linselles, le 9 décembre 1897.

» A Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

» Monsieur le Directeur,

» Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro la lettre ci-après transcrite :

« Monsieur le Rédacteur,

» Nous lisons dans la séance du Conseil municipal de Tourcoing du 7 de ce mois que M. Dron a exprimé son étonnement qu'une personne nécessiteuse avait reçu un bon de viande de bœuf signé de M. Albert Masurel.

» Sur la demande de M. Théry-Rasson, M. Dron a déclaré que ce bon était remis depuis peu de temps, c'est-à-dire depuis qu'on sait que M. Albert Masurel est candidat à la députation.

» M. le Maire de Tourcoing, de son côté, a trouvé cet acte blâmable ; nous n'oserions pas apprécier ni juger ce qui s'est passé au Conseil municipal de Tourcoing, habitants de la campagne et probablement un peu moins instruits que les habitants de la ville, ces déclarations nous laissent tout à fait perplexes.

» Que se passe-t-il ici, à Linselles ?

» Toujours les patrons de nos grands établissements industriels font de larges aumônes aux pauvres et principalement à leurs ouvriers nécessiteux.

» Parmi les dons qu'il fait depuis qu'il possède son établissement de Linselles, M. Masurel donne chaque année des vêtements à une trentaine d'enfants qui font leur première communion et à chacun d'eux une somme de dix francs.

» De plus, il y a dans son établissement une société de secours mutuels qu'il entretient complètement de ses deniers.

» Enfin il distribue aussi chaque année, avec impartialité, des étoffes aux enfants pauvres qui fréquentent les écoles laïques et celles congréganistes de la commune.

» Pourriez-vous, Monsieur le Rédacteur, nous dire si M. Masurel qui, par dévouement, accepte d'être notre candidat à la députation, sera obligé de nous priver de toutes les aumônes qu'il a l'habitude de nous faire depuis près de dix ans ?

» Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

» HENRI CROES, tondeur, président de la Société Secours mutuels ; GUSTAVE LEFEBVRE, tisserand ; HENRI MARESCAUX, tisserand ; DÉSIRÉ DAL, tisserand ; LOUIS LION, tisserand ; EDOUARD DEHAINE, tisserand. »

Un désistement. — M. Bernault, dont nous annonçions hier la candidature, vient de nous adresser la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur en Chef du *Journal de Roubaix*,

» Dans les conditions où se présente l'élection du 8 mai prochain, je déclare retirer ma candidature purement et simplement.

» Je vous prie de vouloir bien en informer vos lecteurs.

» Daignez agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, l'expression de ma considération la plus distinguée.

» N. BERNAULT. »

Aux Travailleurs. — C'est le titre d'un placard qui a été affiché et distribué hier samedi. En voici les termes :

« Le 1er juin 1887, un incendie détruisait un des établissements de M. Albert Masurel, occupant 50 ouvriers. Quelques jours après l'organe du Parti ouvrier qui portait alors le titre de l'*Avenir du Travailleur*, disait dans son n° 18 (*1re année, 12 au 19 juin 1887*).

» CHEZ MASUREL

» Plus c'est rare, moins il faut le laisser passer inaperçu. M. Masurel, dans la triste situation que l'incendie de son atelier a mis les ouvriers, a eu une conduite assez convenable que malheureusement tous les patrons n'ont pas.

» Ayant réuni tous ses ouvriers, il promit de faire tout ce qui lui serait possible pour les occuper au plus tôt, espérant que le chômage serait court. Il leur paya ensuite leur semaine complète et une indemnité, promettant de leur prêter de l'argent pendant l'arrêt forcé du travail.

» Si M. Masurel avait, comme nous, l'occasion de se trouver journellement avec les ouvriers, il pourrait juger combien la reconnaissance des travailleurs est vivace à son égard. En aidant dans le malheur les collaborateurs de ses richesses, M. Masurel a acquis des sympathies qui, par ce temps de crise sociale, ne sont pas à dédaigner. »

» *Le Comité Républicain de Gouvernement.* »

Le prix du pain. — Dans une réunion de la boulangerie de Tourcoing tenue vendredi soir, il a été décidé, en raison de la hausse excessive de la farine, d'augmenter le pain de cinq centimes, ce qui le porte : le pain de gruau de 1 kil. à 0,45, le pain de gruau de 1 k. 500 à 0,65, le pain blanc de 1 k. 500 à 0,65, le pain de ménage de 2 kilogs à 0,65, le pain de bourgeois de 1 k. 500 à 0,65.

Cessation de la grève à la filature Duvillier Wattine. Comme nous l'avons annoncé hier, une délégation des ouvriers grévistes de la filature Duvillier-Wattine, rue du Tilleul, s'est rendue ce matin auprès des patrons pour traiter du différend qui s'est élevé hier au sujet de la suppression du quart d'heure du déjeuner et du goûter.

Comme nous le faisions prévoir, l'entente s'est faite et le travail a été repris dans l'après-midi.

— Cet article était écrit lorsque nous avons reçu la lettre suivante :

« Tourcoing, 30 avril 1898.

» Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

» Vu l'article qui était dans votre journal ce matin, veuillez avoir l'obligeance de mettre cette lettre demain dans votre journal :

« M. E. Duvillier-Wattine a demandé à son personnel de travailler onze heures et demie chaque jour parce qu'il n'y avait plus beaucoup de bobines de préparation.

» Les ouvriers n'ont pas accepté de travailler onze heures et demie à cause des primes qui auraient été plus faibles, car M. Duvillier-Wattine ne pouvait pas accepter un tarif proportionnel.

» Maintenant que, après deux jours et demi d'arrêt des rendiveurs, les préparations ont assez d'avance pour suivre jusqu'à ce que les nouvelles machines en montage marchent, M. E. Duvillier-Wattine n'a plus de raison de faire tourner sa machine 11 heures 1/2 et elle tournera à partir de lundi comme autrefois, c'est-à-dire douze heures.

» Recevez mes sincères remerciements.

» Pr Duvillier-Wattine,

» A. SAMAILLE. »

Dans le compte-rendu de l'une des dernières audiences du Tribunal correctionnel de Lille, nous avons dit que le jeune Dieudonné Lahousse, de Tourcoing, avait dévalisé la maison de Mme Luce, et avait été, pour ce fait, condamné à vingt jours de prison avec sursis. On nous prie de dire que ce n'est pas pour vol, mais pour tentative de vol seulement que Lahousse a été condamné.

Un vélo dans les jambes d'un cheval. — Samedi, à huit heures et demie du matin, M. Desbonnets, contremaître chez M. Bourgeois, maître-maçon, à la Croix-Rouge, arrivait à vélo à l'angle de la rue des Prats et du Touquet ; il ne put éviter la voiture d'un marchand de lait qui arrivait en sens inverse et alla se précipiter dans les jambes du cheval.

Fort heureusement, M. Desbonnets ne se fit que des contusions sans gravité, mais sa bicyclette a subi de sérieuses avaries, le guidon et la roue du devant ont été réduits en miettes.

Les accidents de travail. — Trois accidents de travail se sont produits dans la journée de samedi.

Henri Dubuis, âgé de 22 ans, demeurant rue du Bois-de-Chêne, à Mouscron, a eu un doigt écrasé dans une porte. M. le docteur Bourgois a fait un pansement au blessé qui subira une incapacité de travail de dix à quinze jours.

— Un mécanicien nommé Emile Peuvins, dix-huit ans, demeurant rue de la Croix-Rouge, a eu la paume de la main coupée par le ressort d'un store métallique. La guérison demandera huit jours, de l'avis de M. le docteur Vanneufville, qui a visité le blessé.

En faisant une réparation à une toiture, un apprenti couvreur, Desiré Druard, dix-sept ans, est tombé d'une échelle de deux mètres. M. le docteur Playoust, appelé pour donner ses soins au blessé, a constaté à la jambe droite une fracture qui exigera un repos de deux mois. L'apprenti a été reconduit à son domicile à Mouscron.

Une cave inondée. — Vendredi vers neuf heures du soir, M. Louis Castel, cafetier, rue Carnot, constatait dans sa cave une infiltration d'eau qui menaçait de prendre de sérieuses proportions.

Il fit avertir les pompiers qui arrivèrent avec une pompe à vapeur et se rendirent bientôt maîtres de ce commencement d'inondation que l'on attribue à une fissure qui se serait produite à l'aqueduc.

Halluin. — *Un enfant d'Halluin au Congo.* — M. Nestor Boucherie, d'Halluin, de la congrégation des Missions Belges établie à Bruxelles, s'embarquera à Anvers le 6 mai prochain, en destination du Congo, où il arrivera vers la fin du mois.

Il se rend tout d'abord à Boma, la capitale de l'Etat indépendant, pour pénétrer après dans l'intérieur du pays et évangéliser les enfants indigènes.

Chronique Electorale

M. WALDECK-ROUSSEAU

A ROUBAIX

Une grande réunion républicaine

AL'HIPPODROME

Imposante manifestation en faveur de M. Eugène Motte. — 7.000 citoyens acclament le candidat de l' « Union Sociale et Patriotique ». — Les collectivistes cherchent à troubler l'ordre. — Expulsion des perturbateurs

UN IMPORTANT DISCOURS

du Sénateur de la Loire

LES SYNDICATS PROFESSIONNELS L'ORDRE DU JOUR

La réunion générale que l'*Union sociale et patriotique* avait organisée pour samedi soir à l'Hippodrome et dans laquelle M. Waldeck-Rousseau, sénateur de la Loire et ancien ministre de l'intérieur, a prononcé un magistral discours, a obtenu un éclatant succès, malgré les manœuvres d'obstruction obstinée poursuivies par quelques collectivistes.

Cette assemblée imposante et enthousiasmée a donné à la candidature de M. Eugène Motte une consécration éclatante et définitive.

Elle est du meilleur augure pour le succès de cette candidature.

Voici le compte-rendu détaillé de cette réunion qui, sans aucun doute, sera mémorable dans les fastes de la ville de Roubaix :

AVANT LA RÉUNION

A L'EXTÉRIEUR

Bien avant l'heure de l'ouverture des portes, les abords de l'Hippodrome prennent un aspect particulièrement animé.

Une foule, qui grossit rapidement, stationne sur le trottoir et sur le boulevard, et quand les trois entrées donnant accès à l'intérieur sont ouvertes, il se produit une forte poussée qui se reproduit à chaque instant, jusqu'à ce que la salle, les passages et les couloirs étant absolument bondés, on doit fermer les portes alors que plusieurs milliers d'électeurs munis de carte demandent encore à entrer.

Un contrôle sérieux est exercé par de nombreux commissaires qui ne laissent entrer que par groupes restreints pour éviter l'encombrement et le désordre.

A L'INTÉRIEUR

La salle a été rapidement pleine du haut en bas. A huit heures un quart, il ne reste plus le moindre coin inoccupé. Cette foule immense, compacte, peut être difficilement évaluée ; mais nous ne croyons pas exagérer en fixant le nombre des assistants à environ sept mille. Des chants patriotiques et anticollectivistes se font entendre. Tout à coup un petit groupe essaye d'entonner l'*internationale* ; mais ses premières notes sont immédiatement couvertes par la *Marseillaise* chantée par des milliers de voix.

L'aspect de cette salle présente réellement un caractère d'une grandeur imposante. Il se dégage de cette assemblée innombrable un élan d'aspirations communes. On sent néanmoins que des adversaires se sont glissés dans cette foule et qu'ils se préparent à faire une obstruction obstinée.

Ils semblent avoir établi leur quartier général dans les deux coins des deuxièmes galeries du côté de la scène : la tactique est habile, car en cet endroit leur expulsion sera plus difficile. De ces deux points partent en effet des cris discordants avec l'enthousiasme général. De là aussi sont lancées de petites ampoules remplies d'acide sulfhydrique destinées, en se brisant, à répandre dans la salle une odeur nauséabonde. Une d'elles est tombée près de la table où nous sommes assis ; une autre un peu plus tard s'est écrasée sur la serviette de M. Waldeck-Rousseau, déposée par son secrétaire sur la tribune.

Cependant deux expulsions sont effectuées aux applaudissements de l'assistance qui continue à faire alterner la *Marseillaise* avec d'autres chants tels que : « Conspuez Jules Guesde », « Vivent les Patriotes », etc.

Les fauteuils en amphithéâtre, en dessus de la scène, sont occupés par les membres du comité-directeur de l'*Union Sociale et patriotique* et par ceux des comités des sections de Roubaix, de Wattrelos, de Croix et de Wasquehal.

Nous y remarquons aussi M. Albert Masurel, candidat de la circonscription de Tourcoing, et M. Dubron, avocat à la Cour d'appel de Douai.

L'arrivée de MM. Waldeck-Rousseau et Eugène Motte

Vers neuf heures moins un quart, M. Eugène Motte arrive accompagné de l'éminent orateur, M. Waldeck-Rousseau. Ils sont salués par un formidable tonnerre d'applaudissements et de bravos dont l'intensité augmente de plus en plus pendant quelques minutes.

L'enthousiasme général est à son comble et se manifeste ardent et chaleureux par tous les caractères d'une grandiose ovation.

M. Eugène Motte prend immédiatement place à la tribune. Il doit agiter plusieurs fois la sonnette pour obtenir le silence de l'assistance dont les acclamations retentissent encore de plus en plus nourries. Au milieu de cet élan unanime de sympathies, quelques protestations se produisent aux deuxièmes galeries ; elles provoquent une nouvelle manifestation d'enthousiasme de la part de l'assistance.

DISCOURS DE M. EUGÈNE MOTTE

Manœuvres d'obstruction. — L'expulsion des perturbateurs

Cependant M. Motte commence en ces termes : « Mes chers concitoyens, je vous remercie du chaud accueil que vous venez de nous faire. Il prouve que vous êtes en parfaite communion d'idées avec nous ».

Cette phrase est plusieurs fois interrompue par les quelques assistants des deuxièmes galeries que nous avons déjà signalés et dont l'intention manifeste est de faire une obstruction méthodique.

La salle entière s'indigne contre ces manœuvres et réclame l'expulsion des agitateurs.

L'orateur engage ses auditeurs à ne pas s'énerver et poursuit :

« On ne peut pas dire que c'est par ordre et par force que sept mille personnes sont venues ici entendre une parole loyale. »

Mais les perturbateurs continuent leur tactique contre laquelle les assistants protestent énergiquement.

M. Motte demande à l'assemblée de ne pas donner aux adversaires présents le plaisir de les prendre au sérieux. « Vous verrez, dit-il, que vos applaudissements les réduiront au silence ».

L'agitation persiste dans le coin de droite des deuxièmes galeries, provoquant une nouvelle explosion d'indignation dans la salle entière.

« Quand on en est réduit à ces expédients, poursuit l'orateur, c'est qu'on a la frousse ». On prétendait, continue-t-il, que nous n'oserions pas nous montrer devant le peuple, et nous voilà heureux de nous retremper dans ce peuple, qui nous acclame. Dans l'élection qui se prépare, les personnalités s'effacent ; il s'agit d'une question de vie ou de mort pour Roubaix. C'est un quasi-referendum qui va décider si oui ou non Roubaix entend retrouver le calme et la tranquillité pour rendre la prospérité à ses affaires, le bien-être à ses ouvriers, si oui ou non nous allons triompher des perturbateurs. »

Pendant que M. Motte parle l'obstruction poursuit son œuvre ; la salle s'impatiente et réclame énergiquement l'expulsion des fauteurs de désordre.

« Il faut croire, s'écrie le sympathique candidat de l'*Union sociale*, à voir ces manœuvres indignes, que nos adversaires sont bien inquiets sur le résultat de la campagne électorale. »

« — Nous ne sommes pas collectivistes, nous sommes anarchistes, nous, » s'écrie un des perturbateurs.

En présence de la volonté bien arrêtée de troubler la réunion, les voisins des obstructeurs se décident à les expulser et successivement, à droite et à gauche, plusieurs expulsions sont opérées, non sans peine, car les auteurs du désordre se cramponnent désespérément à tout ce qui leur tombe sous la main.

Après cette exécution M. Motte reprend : « Il s'agit d'une lutte entre l'amour et la haine. Mais l'amour est toujours le plus fort. »

L'agitation continuant : « Vous voyez, s'écrie-t-il, ce que nous prépare la tyrannie collectiviste. Voilà comment ils entendent la liberté : Quelques-uns prétendent empêcher sept mille citoyens d'entendre une parole loyale. »

L'obstruction persiste, la salle est indignée ; on procède à de nouvelles expulsions.

« Les interrupteurs sont devenus plus rares et leur action ne se manifeste plus que faiblement ; l'orateur peut continuer :

« L'amour que nous portons à notre ville, à ses habitants nous pousse à rétablir l'apaisement et le calme dont nous avons besoin. »

» Je n'ai pas besoin, dit-il, de faire une profession de foi républicaine, vous me connaissez. (Applaudissements.) Vous savez quels principes j'ai hérités de mon père. (Applaudissements.) Il est bon de faire des protestations d'amour quand, comme M. Moreau, on convole en quatrièmes noces avec la sociale. Pour moi, je puis me dispenser de ces protestations.

M. Motte atteste ensuite la loyauté qui règne chez tous les membres de l'*Union Sociale et Patriotique*, affirme son respect pour les idées religieuses et déclare qu'il faut à la France, qui s'est anémiée dans des luttes stériles, une ère de calme pour aborder les questions sérieuses dans la solution desquelles nous sommes devancés par l'étranger.

Il fait l'éloge de M. Méline dont il s'écarte pourtant relativement au libre échange dont notre concitoyen a toujours été partisan.

En vertu de cette doctrine, il demande à M. Waldeck-Rousseau de se faire son interprète auprès du président du conseil pour obtenir la suspension des droits sur les céréales et permettre à la classe laborieuse de se procurer le pain à bon marché.

En dehors de cette question du libre-échange, M. Motte se déclare fidèle à la politique intérieure du cabinet Méline qui a restauré la paix et la tranquillité, imposé silence à ceux qui ont voulu, derrière Dreyfus, semer la désunion dans le pays et à M. Jules Guesde dans sa campagne contre le tzar.

« Nous restons fiers, s'écrie-t-il, de nos glorieuses destinées et nous tendons à les réaliser sous les plis du drapeau tricolore ». (Bravos et applaudissements.)

L'orateur développe certains points de sa profession de foi, fait une spirituelle et convaincante critique de l'internationalisme et proteste de son dévouement aux intérêts de Roubaix et de la France. Ces différents points lui valent de nouveaux applaudissements.

« Il faut à notre pays, conclut-il, des hommes qui savent se consacrer entièrement à son service et non des sectaires qui fomentent la guerre civile et sèment la haine. Or, je l'ai dit en commençant, l'amour et l'affection sont plus forts que la haine et ils triompheront. »

Une explosion spontanée d'applaudissements retentissants a suivi cette déclaration et s'est reproduite quand M. Eugène Motte a donné la parole à M. Waldeck-Rousseau, dont il avait fait préalablement un éloge oblicat.

Quand M. Waldeck-Rousseau se lève, de vifs applaudissements éclatent dans la salle.

Puis peu à peu le silence se fait et c'est au milieu d'un calme complet que l'honorable sénateur de la Loire commence son discours.

Discours de M. Waldeck-Rousseau

« Messieurs,

» Je suis reconnaissant et ému à la fois de l'accueil si chaleureux que vous me faites.

» Je vous demande une faveur, en commençant, c'est de ne point faire à mes interrupteurs l'honneur de leur répondre.

» Il ne faut pas qu'on puisse dire qu'une vingtaine de personnes ont imposé leur tyrannie à six mille citoyens. (Applaudissements.)

» En me demandant de venir à Roubaix traiter un sujet qui n'a pas cessé d'occuper mon esprit, les organisateurs de cette conférence savaient bien que je ne leur opposerais aucune résistance.

» C'est d'une oeuvre modeste en apparence, déjà féconde cependant et dont l'avenir dégagera toute la portée so

M. WALDECK-ROUSSEAU

ciale, c'est de la loi sur les syndicats professionnels que je dois vous entretenir. Les résultats peuvent être victorieusement opposés aux décevantes théories révolutionnaires. (Applaudissements).

» Avant qu'elle fût votée elle a soulevé des critiques ardentes, après qu'elle fut votée elle s'est heurtée à une résistance aveugle et passionnée.

» Le temps a fait son œuvre et on peut aujourd'hui l'apprécier avec justice.

» Si l'on croit qu'aucune évolution n'est possible dans le fonctionnement du travail, dans son organisation et ses méthodes, on pourra dire que nous avons eu tort de lui proposer une constitution nouvelle, de solliciter son effort et d'éveiller son espoir.

» Mais si on pense, et je le pense, que les sociétés comme les individus obéissent à une loi de croissance et de transformation, nous aurons eu raison de faire tomber des entraves, d'arracher le travail à ce dilemme : la résignation ou la révolte, de croire au bien, au mieux, au progrès. (Applaudissements.)

« On ne transforme pas un état social par la magie des mots et des formules : Je ne crois pas à l'alchimie sociale. » (Applaudissements.)

A ce moment des interruptions se font entendre à la galerie supérieure. Les assistants, indignés, veulent répondre. Pendant plusieurs minutes, le bruit couvre presque la parole de l'orateur, qui continue cependant sans s'émouvoir.

« La loi sur les syndicats professionnels a eu deux sortes d'adversaires. Les uns se sont manifestés pendant sa discussion, les autres après son vote.

» Ses premiers adversaires étaient d'une entière bonne foi, mais ils avaient été élevés dans la conviction que le travail représente une force immense, tumultueuse, inhabile à se donner des lois et à les respecter, et qu'il fallait la maintenir dans une impuissance relative, en l'émiettant, en la morcelant à l'infini, en ne lui permettant pas de se coordonner et d'arriver par là à son maximum d'expansion.

» Ils n'imaginaient pas que l'association ouvrière pût avoir d'autre but que la grève.

» Je pensais que si elle est un instrument meurtrier, un moyen d'amélioration rudimentaire et presque toujours inefficace, elle était un droit. Je voyais le travail rendu plus libre, se transformant, arrivant à modifier sa condition par des méthodes meilleures, appelé non point à supprimer la richesse commerciale et industrielle, mais à y prendre une part d'intérêts de plus en plus appréciable. (Applaudissements)

» A peine votée, en 1884, la loi rencontre une nouvelle opposition, celle des politiciens qui, après avoir escompté son échec, s'empressent de dénoncer son succès. Elle fut qualifiée de scélérate. Un gouvernement nouveau se montra plus favorable aux syndicats demeurés rebelles à la loi, qu'à ceux qui l'avaient acceptée, respectée et le président du Congrès de Lyon, en 1886, où fut arboré le drapeau rouge, put raconter, sans être démenti, qu'il avait obtenu du ministère du commerce un subside de 3,000 francs. (Applaudissement-).

» Le travail n'échappe pas à la loi générale : il a son parasite. Ce parasite c'est le professionnel de la déclamation révolutionnaire. (Applaudissements).

» Naturellement son auteur n'a pas échappé aux critiques, aux injures même.

» Je ne m'en suis pas effrayé alors, comme je ne m'en effraye pas maintenant.

» J'ai pu lire, aujourd'hui, certaines affiches qui contribueront par leur décor à la fête du 1er mai. On veut m'y maltraiter sans y réussir.

» A ce propos, laissez-moi vous raconter une anecdote : En 1885, à un grand meeting contre la loi sur les syndicats, on avait imaginé d'écrire mon nom sur une pancarte avec une invitation à cracher dessus. (Rires.)

» Quand on a passé par une telle épreuve, on peut passer par d'autres. (Rires et bravos prolongés.)

» Après le vote de la loi de 1884, M. Clovis Hugues m'aborda dans les couloirs, et avec sa faconde méridionale, me confia que dans une réunion d'« avancés », le président aurait dit aux orateurs : Vous pouvez *taper* sur tous les membres du gouvernement, mais ménagez Waldeck. (Rires et applaudissements).

» On ne saurait être surpris que la loi de 1884 n'ait pas aussitôt produit tous ses effets.

» En 1887 il n'existait encore que 304 syndicats régulièrement constitués. Bientôt la raison reprenait ses droits. En 1890 le nombre des syndicats réguliers s'élevait à 139,692. En 1897, 2122 syndicats représentaient 419,172 membres.

» C'est un grand résultat, mais très insuffisant encore, si l'on considère surtout à quoi s'est réduit leur action sociale.

» Avant de montrer ce qu'a été l'œuvre des syndicats ouvriers, voici le parti que tiraient de la loi de 1884 les syndicats agricoles.

» Leur nombre était porté bientôt à 1700. Ils créaient toute une organisation en vue de l'achat en gros, et à prix réduits, des matières premières, en vue de l'exécution des grands travaux en commun ; ils organisaient des caisses d'assurance en cas d'incident, des offices de vente, des moulineries, des distilleries, des laiteries coopératives ; ils organisaient le prêt sur récoltes sans déplacement ni dépôt dans les magasins généraux. A l'heure actuelle ils ont fondé 800 associations de crédit faisant des avances aux agriculteurs syndicataires.

» Pendant ce temps les syndicats ouvriers ne restaient pas inactifs : 280 ont organisé des caisses de secours mutuels, 399 des bibliothèques, 298 des bureaux de placement, 30 des caisses de retraites pour la vieillesse ; par leur initiative 40 sociétés coopératives de consommation et 19 sociétés coopératives de production ont été fondées ; ils ont institué des cours d'instruction professionnelle. C'est beaucoup. Ce n'est pas assez.

» Ils ont à jouer un rôle décisif dans le développement des associations ouvrières.

» De ce côté un mouvement considérable s'est produit et l'élan donné en 1884 ne s'est point amorti.

» Il existait à la fin de 1896 213 associations ouvrières représentant un capital versé de 11,715.000, un chiffre d'affaires de 29,000,000, un bénéfice de 2,510,234 fr.

» Il résulte de leurs compte-rendus qu'elles ont versé à leurs membres un salaire au moins égal au salaire courant, lequel s'est trouvé grossi par les bénéfices de 170. (Applaudissements.)

» Il n'est pas de grève qui ait jamais donné pareil résultat.

» J'ai vu beaucoup de grèves ; j'en ai vu de justes et d'injustes ; je n'en ai jamais vu de féconde.

» En 1896, il y a eu 476 grèves. Elles ont entraîné un chômage de 644,168 jours de travail, et en calculant sur un salaire moyen de 3 fr., une perte de près de 2,000,000 en chiffres ronds. Si on ajoute l'indemnité de 1 fr. par jour distribuée aux ouvriers grévistes, on arrive au chiffre de 2,644,000 fr.

» Quel a été le résultat de cet énorme sacrifice ? 11,579 ouvriers ont obtenu une majoration de salaire de 25 centimes, soit pour l'ensemble un bénéfice quotidien de 2,894 francs. Le plus simple calcul montre que, pour retrouver les 2,644,000 francs perdus par la masse, il faut compter trois années ! ..

» Le contraste entre les résultats donnés par l'association et la grève en vue d'obtenir la hausse des salaires devient plus saisissant encore si on s'attache aux exemples fournis par quelques-unes des associations ouvrières.

» La *Lithographie Parisienne* a distribué en 1896 37,734 fr. de salaire et 30,987 fr. de bénéfices, soit une majoration de plus de 50 0/0 du salaire normal.

» La société des charpentiers de Paris a fait en 1896 plus de deux millions d'affaires... Je pourrais multiplier les exemples.

» Ces résultats peuvent-ils être généralisés ? Oui, en généralisant les causes auxquelles ils sont dûs.

» Une institution nouvelle, la *Chambre consultative des associations ouvrières*, a grandement contribué à l'expansion de ce mouv